N°1305
Du mercredi 13 mai
au mardi 19 mai 2015

La gazette

du Mantois & des deux Rives
www.lagazettedumantois.fr

Quelques communes yvelinoises risquent gros en ne respectant pas la loi sur le logement social, à l'image de Guerville dont le droit de préemption a été retiré par le préfet.

Petite commune cherche logements sociaux

Dossier de la semaine - P 02

Cinéma p.15
Programme de la semaine

Actu 2 Rives p.06
Les Mureaux

François Hollande, un déplacement en catimini

Portrait P 02

Hocine Slimane
« L'humour, plus tu en parles, moins tu donnes envie aux gens de venir ! »

Actu Mantois P 04

Île-de-France
Pécresse en campagne dans tous les sens

Actu Mantois P 05

Magnanville
Privée de son fils, désespérée par la lenteur de la justice

Actu 2 Rives P 07

Conflans-Ste-Honorine
Quel avenir pour le quartier Paul Brard ?

Faits divers P 08

Yvelines
Car-jackings en série sur les routes du département

Speedy
AMORTISSEURS JUSQU'À -50%*
POUR L'ACHAT D'UN FORFAIT VIDANGE
DU 7 AVRIL AU 30 MAI 2015
C. Ccial Val de Seine 29 r des Grosses Pierres - 78540 Vernouillet
*Offre réservée aux particuliers et aux véhicules dont le PTAC est inférieur ou égal à 3.5 tonnes dans les centres participants. Du 7 avril au 30 mai, achetez un forfait d'entretien Basic ou Total et obtenez un bon de réduction de 30% à valoir sur l'achat d'une prestation freins ou amortisseurs, hors vente à emporter et hors main d'œuvre. Du 7 avril au 30 mai, achetez un forfait d'entretien Intégral ou Révision Constructeur et obtenez un bon de réduction de 50% à valoir sur l'achat d'une prestation freins ou amortisseurs, hors vente à emporter et hors main d'œuvre. Remise sous forme de bon de réduction valable dans le même centre, sur le même véhicule et jusqu'au 20 juin inclus. Offre non cumulable avec une autre opération promotionnelle en cours. Frais de participation au traitement des déchets en sus. SPEEDY France SAS - RCS Nanterre 421 363 979.

Dossier de la semaine

Petite commune cherche logements sociaux

L'obligation d'avoir 25 % de logements sociaux pour les communes de plus de 1 500 habitants se durcit avec la hausse des amendes infligées par l'Etat. Dans certains cas, comme récemment à Guerville, le préfet retire même le droit de préemption, induisant de grandes incertitudes pour toutes les transactions immobilières.

©La Gazette du Mantois

Ces 16 nouveaux logements sociaux sont en cours de livraison à Guerville. La commune doit encore en construire 51 d'ici au 31 décembre 2016.

25 % : le pourcentage est celui de la proportion minimale obligatoire de logements sociaux sur le territoire des communes de plus de 1 500 habitants en Île-de-France. Dans les Yvelines, les villes qui le respectent le moins sont souvent petites, à l'instar de Villennes-sur-Seine, Juziers, Triel-sur-Seine ou Vaux-sur-Seine. Mais l'illégalité n'est pas sans conséquences : amendes démultipliées, voire sanctions touchant indirectement leur marché immobilier.

« Nous sommes la commune la plus en retard », admet ainsi sans fard la maire de Guerville Evelyne Placet (DVD). Le village compte actuellement 24 logements sociaux (1,9 %, Ndlr), et si 16 nouveaux devraient bientôt les rejoindre, cela reste très en-deçà des obligations fixées par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain, dite loi SRU, en particulier depuis son renforcement en 2013 (voir encadré).

La situation de la petite ville du Mantois s'est encore singulièrement compliquée cette année : la ville est hors des clous depuis 2004, et la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) est venue renforcer certaines sanctions. *« Comme nous n'avons pas répondu à nos obligations, nous avons perdu notre droit de préemption, et nous avons eu une amende avec une surpénalité de 20 %, soit 90 000 € au total »*, détaille son édile.

Evelyne Placet, adjointe lors du précédent mandat, assure avoir découvert la situation après son élection comme maire en mars 2014 : *« Monsieur le maire ne nous avait jamais dit que nous étions carencés. »* Peu après son arrivée à la tête de la mairie, elle se trouve successivement convoquée chez le sous-préfet, puis chez le préfet de Région, qui la mettent en garde.

Les obligations engendrées par une loi non respectée depuis 2004 sont alors vertigineuses, et les délais brefs. En particulier, le retrait du droit de préemption, permettant au préfet d'examiner chaque vente immobilière en cours pour y construire des logements sociaux, les retarde fortement. La conséquence en est un marché immobilier qui tourne au ralenti, car l'incertitude règne. *« Le vendeur n'est pas content car on bloque la vente, l'acheteur non plus. »*

51 logements sociaux sont à construire d'ici au 31 décembre 2016, au risque de voir les sanctions s'alourdir encore. *« Mon programme était plutôt de préserver la ruralité, et de réaliser de nouveaux équipements, comme l'école primaire déjà trop petite,* regrette le premier magistrat. *Maintenant, il faut répondre au mieux à la loi. »*

Evelyne Placet se refuse cependant à réaliser trop de logements au même endroit : *« Je préfère faire 16 logements dans un corps de ferme, pour que ça ne dénature pas le village et que les habitants soient bien accueillis. »*

L'équation s'avère compliquée, les bailleurs sociaux se montrant d'après elle réticents, compte tenu de la moindre rentabilité de ces projets, parfois même lorsque la commune fournit le terrain. Aujourd'hui, le droit de préemption est en cours de transfert à l'Etablissement public foncier des Yvelines (Epfy), géré par le Département. Son assistance financière et technique doit permettre d'accélérer les constructions.

La maire espère récupérer son droit de préemption lors de l'échéance de la fin 2016. *« Ca me prend énorménent de temps et ne me permet pas d'avancer,* raconte-t-elle de la gestion de ce dossier devenu sa seule priorité. *Une fois que ce sera bien engagé, ça ira mieux, mais pour l'instant, les discussions sont un peu compliquées. »*

Lois SRU, loi Alur : obligations et sanctions renforcées

Créée en 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) instaurait un seuil minimal de 20 % à respecter en matière de logement social. Elle concerne les communes de plus de 3 500 habitants. Les villes ne respectant pas ce seuil, ou n'ayant pas engagé de projets pour s'y conformer d'ici à 2020, s'exposaient alors à des pénalités, ainsi qu'a l'instauration d'un droit de préemption par le préfet de terrains non bâtis mis en vente.

En 2013, la loi SRU a été renforcée, portant le minimum à 25 % de logements sociaux dans la commune, d'ici à 2025. Elle s'applique désormais également aux communes de 1 500 habitants en Ile-de-France. Les pénalités, quant à elle, peuvent être jusqu'à quintuplées par le préfet pour les communes déficitaires ne respectent pas un plan triennal visant à résorber le manque, et le droit de préemption concerne désormais également les terrains bâtis.

Enfin, en mars 2014, le vote de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) durcit encore les mesures pour les communes dont l'effort de construction est jugé insuffisant. Le droit de préemption préfectoral est encore renforcé, peut toucher toutes les propriétés de la commune. Enfin, le représentant de l'Etat peut désormais aller jusqu'à accorder lui-même les permis de construire, un droit historiquement dévolu aux mairies.

Portrait de la semaine - Hocine Slimane

Cet ancien enfant du Val fourré, devenu comédien et humoriste, bavard en diable, n'aime pas beaucoup parler de lui, trop intéressé qu'il est par les autres et le monde qui l'entoure.

©La Gazette du Mantois

« Dans l'humour, c'est vachement compliqué : certains étaient très drôles il y a 10 ans, et ne font plus rire aujourd'hui. »

C'est au Centre d'action culturelle (Cac) mantais qu'il nous accueille, un matin de répétition, quelques jours avant son spectacle (voir en page 12, Ndlr). Hocine Slimane, un peu enrobé et la quarantaine bien tassée, salue chacun d'un bon mot au Cac, ou il semble connaître tout le monde.

Bavard en diable, le comédien et humoriste est plutôt détendu lorsqu'il évoque les autres, la société ou à peu près n'importe quel sujet. Mais c'est un homme timide qui s'exprime à l'instant où il devient l'objet de la conversation. Une réserve qui concerne aussi le rire : *« C'est le problème de l'humour, plus tu en parles, moins tu donnes envie aux gens de venir ! »*

Sa vie commence en 1968 dans le quartier du Val fourré, avec une enfance tranquille et sans histoire. *« Nous étions une famille nombreuse, ma mère était donc au foyer,* se souvient le comédien. *Mon père travaillait pour la mairie de Mantes. Des gens normaux, quoi. »*

Inspiré par Raymond Devos

Lui, plutôt bon élève, profite de son adolescence, joue au tennis plutôt qu'au football, et se découvre une passion pour Raymond Devos, humoriste et écrivain de génie, à l'époque une immense star. Il le voit au cinéma alors qu'il n'a pas 18 ans, et se découvre un intérêt pour la scène : *« Pour moi, Devos est un Molière du one man show, c'est complètement surréaliste, tu as l'impression que ce type est fou. »*

Le directeur d'une troupe de théâtre fait un casting pour sa compagnie dans son quartier. Il y va par curiosité, est pris, joue dans une de ses créations, puis une seconde. S'il entame des études de cinéma, *« mais de cinéma chiant »*, il les abandonne bien vite : *« J'étais comédien, et dans ce métier, tu es tout de suite pris pour un an ou deux, le temps de la tournée. »*

Son père ne comprend pas son choix : *« Il voulait que je sois à l'usine, venant de là où il venait. »* Le métier, lui, ne facilite pas sa vie de famille. Pourtant, il ne le quittera plus jusqu'à aujourd'hui, allant de rencontre en rencontre. Il quitte la compagnie qui l'a vu grandir professionnellement en l'an 2000, et part en solo.

Passionné par l'écriture théâtrale et scénaristique, il n'a cependant pas réussi à percer sur ce terrain, son seul échec peut-être. Les scénaristes sont en effet peu nombreux en France, le réseau crucial pour trouver du travail, et la télévision plutôt frileuse d'après lui. *« Aux Etats-Unis, les scénarios sont très dynamiques, tu peux avoir 25 scénaristes pour une seule série. En France, c'est très récent que 4 ou 5 travaillent sur le même projet »*, raconte Hocine Slimane.

En parallèle des pièces de théâtre et des rôles de télévision ou de cinéma, il s'est toujours produit de temps en temps seul en scène, sur le terrain de l'humour. Son truc, c'est l'observation du monde qui l'entoure, et une écriture un peu travaillée, situationnelle, qui n'est pas du *stand up* souvent détaché de tout contexte.

Sur scène dès ses 18 ans

« Dans l'humour, c'est vachement compliqué : certains étaient très drôles il y a 10 ans, et ne font plus rire aujourd'hui », remarque le comédien. Lui préfère ceux qui savent faire rire des décennies durant : l'héritage Raymond Devos, forcément, se fait jour à travers ce point de vue.

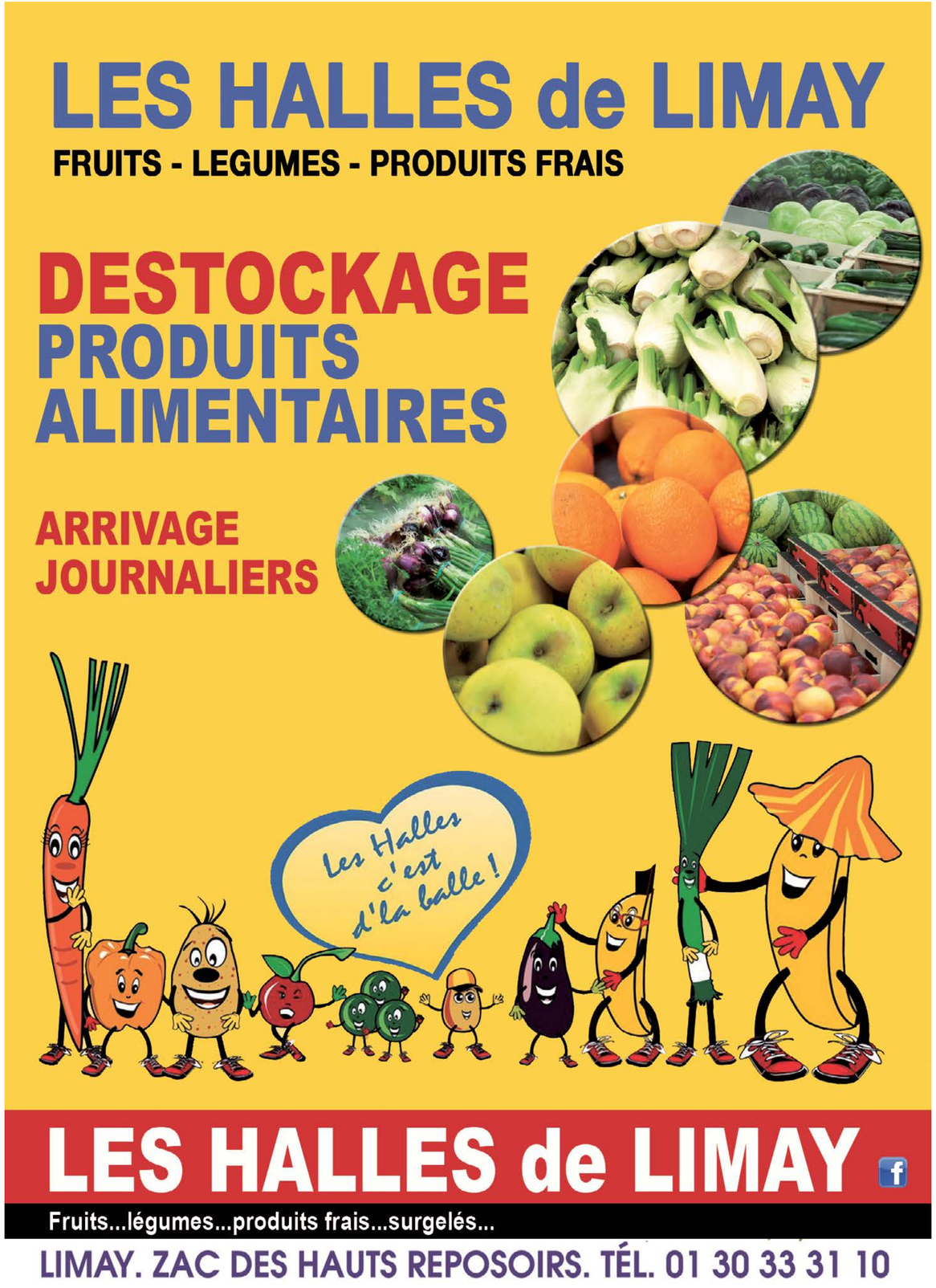

Île-de-France

En campagne à la campagne, Pécresse dans tous les sens

Tête de liste de l'UMP aux élections régionales de décembre, la députée yvelinoise Valérie Pécresse était à Houdan, avec les maires et militants locaux de son parti. Le message électoral, lui, se cherche encore.

©La Gazette du Mantois

Les élus locaux, à l'image du conseiller municipal UMP mantevillois Eric Visintainer (à gauche), se sont dits convaincus de ses qualités à la fin du débat.

En digne héritière de son mentor Jacques Chirac, Valérie Pécresse part tôt : tête de liste de l'UMP aux élections régionales des 6 et 13 décembre prochain, elle est en campagne depuis presque un mois. Mercredi dernier, l'un de ses premiers meetings, sous forme d'un débat, se tenait à Houdan avec un public de maires, de parlementaires et de militants.

Ce soir-là, la députée des Yvelines fait feu de tout bois contre l'actuel président Jean-Paul Huchon (PS). Elle n'en oublie pas Claude Bartolone, ancien président du conseil général de Seine-Saint-Denis et candidat PS juste déclaré (voir encadré). *« Comparons les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis si l'on veut voir la différence de gestion entre gauche et droite »*, affirme-t-elle d'un ton assuré, avant de mettre le public en garde : *« On va vous dire que vous êtes trop riches, et qu'il faut que vous payiez pour les autre Départements qui sont mal gérés. »*

Des applaudissements nourris jaillissent à l'évocation de la réduction de 75 % du titre de transport accordée aux étrangers sans-papiers par le conseil régional. Elle le supprimera pour financer le tarif unique du passe Navigo, sur lequel elle ne reviendra pas après avoir été farouchement opposée : *« C'est de la démagogie pure. »* L'autre source de financement de ce tarif est pour elle le déménagement du siège du conseil régional, engagé depuis neuf mois par la gauche.

« On va vous dire que vous êtes trop riches »

« Il y a deux types de Franciliens : ceux qui ont eu un camp de Roms près de chez eux, et ceux qui n'en ont pas eu. La sociologie du vote FN, c'est ceux qui ont un camp de Roms dans leur village », assure la candidate devant un public conquis, qui là encore applaudit. Elle promet d'exiger devant l'Union européenne la fermeture des frontières roumaines tant que cette minorité y sera opprimée.

« Je respecte les UDI mais je leur dis de faire attention »

Enfin, Valérie Pécresse aborde les difficiles sujets du FN, et des alliances avec l'UDI ou le Modem. *« Ils sont beaucoup plus intéressés à se faire élire qu'à résoudre vos problèmes »*, estime la candidate de ses adversaires d'extrême-droite, souvent parachutés en Île-de-France. *« Je respecte les UDI mais je leur dis de faire attention : on ne peut être responsable de la défaite »*, avertit-elle les centristes, pour l'instant décidés à faire cavaliers seuls au premier tour.

A 22 h 30, elle clôt le débat, et file rapidement par l'arrière : suite à l'annonce de sa candidature par Claude Bartolone, Nicolas Sarkozy l'a bombardée de textos toute la soirée.

Les militants et responsables politiques repartent rassurés sur ses capacités personnelles, peut-être moins quant au message à transmettre, si ce n'est celui d'une alternance qu'ils attendent depuis 17 ans.

Pierre Bédier, un soutien très limité

Le président du conseil départemental des Yvelines Pierre Bédier (UMP) était présent lors du meeting de lancement de la campagne de Valérie Pécresse (UMP), samedi 11 avril à Bois d'Arcy, malgré une inimitié presque légendaire entre ces deux poids-lourds de la politique yvelinoise. Mais son soutien reste très mesuré, à en croire un portrait de la candidate publié en avril par *Le Point*.

« Pécresse n'a pas de pif, pas de charisme. Si la politique s'apprenait à l'école, elle serait la meilleure. Mais ça ne s'apprend pas. Pour gouverner une région, il ne faut pas seulement connaître ses dossiers, il faut sonder le tréfonds du coeur des 210 lascars qui siègent », estimerait en effet Pierre Bédier, a rapporté l'hebdomadaire.

PS : Bartolone candidat, Huchon résiste

Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Île-de-France depuis 1998, avait annoncé depuis plusieurs mois son intention de se représenter. Sa première vice-présidente, Marie-Pierre de la Gontrie, s'était à sa suite déclarée également candidate. La semaine dernière, tout s'est accéléré : Benoît Hamon, député des Yvelines et ancien ministre, déclarait son intérêt.

Le même jour, Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale, se déclarait également candidat. L'ancien président du conseil général de Seine-Saint-Denis était alors rapidement soutenu par la maire de Paris Anne Hidalgo, le premier ministre Manuel Valls, puis par Benoît Hamon et Marie-Pierre de la Gontrie. Ne reste plus que Jean-Paul Huchon : celui-ci a rencontré Claude Bartolone lundi soir (après la mise sous presse de *La Gazette*, Ndlr).

Mantes-la-Ville

La LDH déménage au PCF

La majorité FN mantevilloise ayant décidé de mettre fin au prêt de locaux pour ses permanences, la Ligue des droits de l'homme les tient désormais au local du parti communiste du Mantois.

©La Gazette du Mantois

La LDH officialisé la situation par la signature d'une convention avec la section du Mantois du PCF.

Les permanences juridiques de la Ligue des droits de l'homme (LDH) continueront de se tenir dans la commune, malgré la terminaison du prêt de locaux au Centre de vie sociale (CVS) Arche en ciel par la majorité FN. Elles sont désormais hébergées à la maison Mandela, située en bordure du quartier des Merisiers, et propriété de la section du Mantois du parti communiste, avec lequel l'association signait mercredi dernier une convention d'occupation.

« C'est quand même un beau symbole que ça se fasse dans une maison qui s'appelle Mandela, exprime en souriant Bénédicte Bauret, présidente de la section du Mantois de la LDH et conseillère municipale d'opposition, après la tenue de la première permanence à ce nouvel endroit. *Dans l'ambiance actuelle, où la LDH, un club de football et les syndicats sont privés de subvention, il était important que la LDH reste à Mantes-la-Ville. »*

« Il était important que la LDH reste à Mantes-la-Ville »

Les permanences de la LDH sont destinées à apporter une assistance juridique et administrative. Depuis quelques années, cette aide concerne majoritairement des étrangers sans papiers, ce dont le maire Cyril Nauth (FN) a notamment argué pour justifier sa décision. *« Mais les permanences sont là pour défendre les droits de l'homme en général »*, indique Stéphane Bernard, membre de l'association et représentant local d'EELV.

Cependant, ni le PCF ni les membres de l'association ne renoncent à obtenir un espace prêté par la municipalité. *« Il n'est pas acceptable qu'une mairie exclue des locaux associatifs une association chargée des droits de l'homme »*, estime ainsi le communiste mantevillois Michel Chastan.

La maison Mandela, « un beau symbole »

En attendant, les personnes souhaitant se faire assister peuvent se rendre au 9 rue de Beaumarché, tous les mercredis de 18 h à 20 h.

La LDH occupe toujours son bureau de Maupomet

Dans la salle de Maupomet, un bureau était prêté depuis fort longtemps à la Ligue des droits de l'homme. Dans le courrier lui supprimant l'accès aux locaux dévolus aux permanences, la majorité FN mantevilloise avait indiqué vouloir l'en expulser. Pour l'instant, le bureau est toujours occupé, et les responsables de la LDH indiquent qu'aucune démarche n'a suivi ce premier courrier.

Magnanville

Quand la lenteur des procédures éloigne une mère de son fils

Mère de deux enfants, elle est séparée de son fils depuis bientôt un an. De procédure en procédure, la justice peine à faire son oeuvre rapidement, et son désespoir grandit.

©La Gazette du Mantois

Karima met en cause les lenteurs de la justice, et l'iniquité de la procédure d'aide juridictionnelle.

Dans le pavillon magnanvillois où elle est hébergée par sa soeur depuis neuf mois, Karima, 35 ans, essaie de garder le moral malgré ses difficultés. Depuis un an, cette mère de deux jeunes enfants peut compter sur les doigts de la main les moments passés avec son fils de trois ans, hébergé chez son futur ex-mari. Elle met en cause les lenteurs de la justice, et l'iniquité de la procédure d'aide juridictionnelle.

Tout commence en 2010. Marocaine, fille de bonne famille, le hasard la fait entrer en contact avec un Français croisé professionnellement dix ans plus tôt. Une histoire d'amour commence, ils se marient au Maroc l'année suivante. Ils vivent quelques temps en France, ont leur premier enfant, puis s'installent à Casablanca, son mari arguant d'une opportunité professionnelle.

Complexité des procédures

En 2013, face à un échec professionnel, l'homme repart en France, ne revenant que pour de brefs séjours, tandis que Karima, enceinte puis à nouveau mère d'une petite fille, reste au Maroc. L'an d'après, ils conviennent de revenir s'installer en France. Lui vient chercher son fils avant l'été, elle doit le rejoindre peu après. A plusieurs reprises, il retarde pourtant le retard de Karima.

« Je gardais cet espoir que j'allais vivre avec mon fils, ma fille et mon mari, à l'époque, je ne doutais pas encore de lui et lui trouvais toujours des excuses », se souvient-elle la larme à l'oeil. Arrivant au moins d'août à l'aéroport, elle tombe de haut : il ne souhaite pas qu'elle ou sa fille le rejoigne, et parle de divorce. Sans travail, elle se serait trouvée à la rue si sa soeur ne l'avait pas hébergée.

Décidant de reprendre la main, elle dépose une demande de divorce au Maroc, suivie peu après par celle du mari, lancée devant les juridictions françaises. La procédure marocaine se trouve bloquée, en attendant que la justice française se déclare incompétente. Quelques mois plus tard, son encore mari déménage, compliquant le travail de la justice. Elle apprend également qu'il est en couple depuis plusieurs mois avec une autre femme, qui se présente comme la mère à la crèche du fils.

La justice devrait se prononcer dans les mois à venir,sur le divorce comme à propos d'une autre procédure concernant les enfants, mais en attendant, Karima, qui a récemment réussi à retrouver du travail, voit à peine son fils. Son père, lui, ne cherche pas à entrer en contact avec sa fille, selon elle.

Le temps juridique inadapté à la situation ?

Quelque peu désespérée, elle reproche à la justice française sa lenteur, que le père utiliserait à son profit. *« Lui ne fait que reporter les audiences, je suis bloquée dans ces procédures. Comment la justice peut-elle laisser faire ? »*, s'étonne-t-elle ainsi.

Cette mère en veut aussi au système d'aide juridictionnelle, auquel elle est soumise par manque de moyens. Son avocate, dont Karima estime qu'elle la traite différemment de ses clients qui paient, n'a en effet pas hésité à le lui rappeler : *« Ca veut dire que si l'on a pas d'argent, nos droits ne peuvent pas être respectés ? »*, s'indigne-t-elle.

Lenteurs judiciaire et aide juridictionnelle

Lors des litiges liés au mariage et aux enfants, les délais procéduraux sont fréquemment très mal ressentis par les familles. Le système de l'aide juridictionnelle, lui, est vigoureusement dénoncé par les avocats : sa rémunération très insuffisante fait reposer la qualité de la défense du justifiable démuni sur la bonne volonté du professionnel du droit.

Dans le cadre de procédures familiales, le délai judiciaire peut se compter en semaine ou en mois. *« Dans ces affaires, l'enjeu humain est énorme, et il n'y a pas d'adéquation entre la temporalité judiciaire et la temporalité psychologique »*, explique Maître Julie Cadin, une avocate parisienne spécialisée dans ce type de litiges.

Quant à l'aide juridictionnelle, son avis rejoint celui des ordres d'avocats, qui critiquent son montant jugé bien trop faible. *« Le système est complètement pourri, il y a un désinvestissement de l'Etat qui me paraît scandaleux. Nous n'avons pas les moyens de faire votre travail*, juge l'avocate. *Je préfère refuser certains dossiers sous aide juridictionnelle, car je sais qu'ils vont me coûter de l'argent. A la limite, je préfère prendre un dossier pro bono (gratuitement, Ndlr). »*

Mantois

Le lycée Saint-Exupéry place 12 élèves à l'oral de Sciences po

La communauté d'agglomération aide le lycée Saint-Exupéry pour son partenariat avec Sciences po. La semaine dernière, elle donnait une cérémonie avec les élèves ayant préparé l'admission cette année.

©La Gazette du Mantois

« Ils ont apprécié qu'on s'occupe d'eux comme lycéens, et ne l'oublient jamais », félicite Laura Lanzone-Dubois, responsable à Sciences po.

La semaine dernière, 17 élèves de terminale du lycée Saint-Exupéry s'étant préparés au concours de Sciences po Paris, dont 12 passeront l'oral d'admission, étaient reçus avec leurs professeurs par la Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Camy). Depuis 2010, l'intercommunalité octroie en effet une subvention annuelle de 10 000 € en faveur de l'établissement, afin de financer une partie des cours de préparation.

Situé en bordure du quartier du Val fourré, classé éducation prioritaire, le lycée Saint-Exupéry est l'un des plus dynamiques des Yvelines. Le partenariat en faveur de l'égalité des chances a ainsi été l'un des premiers signés par un lycée avec le prestigieux établissement d'études politiques, dès 2002. Depuis, plus de 50 élèves ont intégré Sciences po.

Beaucoup ont ensuite poursuivi de brillantes carrières professionnelles. *« Ca permet de déraciner un certain nombre d'idées reçues sur la pseudo-incapacité de nos élèves à accéder à des formations d'excellence »*, se réjouit Nathalie Coste, professeur d'histoire-géographie, qui coordonne l'équipe enseignante chargée de la préparation de ces élèves pendant leur année de terminale.

« Déraciner un certain nombre d'idées reçues »

L'école parisienne est également très satisfaite des élèves mantais, dont le taux de réussite en fin de cursus est très élevé. *« Ce sont des jeunes très solidaires, ceux de Saint-Exupéry s'investissent très vite, comme tuteurs ou dans les associations,* félicite Laura Lanzone-Dubois, chargée de mission au pôle égalité des chances. *Ils ont apprécié qu'on s'occupe d'eux comme lycéens, et ne l'oublient jamais. »*

Alio TP
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
RESEAUX - ASSAINISSEMENTS
6, Rue des Garennes, 78440 Gargenville
Tél. : 01 30 95 44 05 - Fax : 01 30 95 45 03
info@aliotp.fr
SAS au capital 100 000 € - SIRET : 45249318200037

Les Mureaux

François Hollande : un déplacement en catimini

Le président de la République s'est rendu à la dernière minute au collège Jules Verne puis au pôle Molière, jeudi dernier, pour défendre le développement de l'école « numérique. »

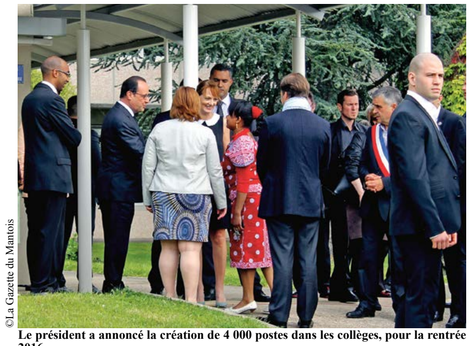

©La Gazette du Mantois

Le président a annoncé la création de 4 000 postes dans les collèges, pour la rentrée 2016.

A l'heure où plusieurs personnalités politiques et intellectuelles s'opposent à la réforme du collège proposée par la ministre de l'éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, le président de la République s'est rendu la semaine dernière dans deux établissements scolaires des Mureaux.

Au programme, visite de classes « connectées », séances d'e-formation et échanges avec les enseignants, puis promotion des tablettes tactiles et des tableaux numériques. François Hollande veut faire de la France un *« leader dans l'e-éducation »*. Le président de la République a annoncé un investissement d'un milliard d'euros sur trois ans.

« On a voté pour lui, qu'il nous donne des moyens pour nos enfants »

Organisée à la dernière minute, sans qu'aucune accréditation ne soit attribuée aux journalistes locaux, la visite présidentielle n'a pas spécialement enthousiasmé les Muriautins venus saluer le chef de l'Etat devant le collège Jules Verne.

Driffa Bouiffror, habitante de la commune yvelinoise depuis 1972, a pu serrer la main au président, mais regrette qu'il ne soit pas resté plus longtemps pour discuter de *« ce qui ne va pas sur la ville des Mureaux. »*

« A chaque fois qu'on demande des choses pour nos quartiers ou pour nos écoles, on n'a rien. Le président, il faut qu'il écoute aussi ses citoyens. On a voté pour lui. Monsieur Hollande, le discours qu'il avait pendant sa campagne était vraiment centré sur les jeunes. Donc, qu'il nous donne des moyens pour nos enfants ! » demande Fatima.

« Il n'y a pas que le pôle Molière »

Le pôle Molière est un centre éducatif accueillant une école maternelle, une école primaire, une ludothèque et diverses salles destinées aux activités sportives et à l'accueil des parents d'élèves. Ce pôle a été inauguré le 13 février par Najat Vallaud-Belkacem.

Moins de trois mois plus tard, la ministre de l'Education nationale est venue visiter de nouveau l'établissement. Mais en compagnie, cette fois, du président de la République. *« Il n'y a pas que le pôle Molière aux Mureaux. Il y a l'école Maurice Ravel, l'école Jacques Prévert, l'école Jean Jaurès… ils sont tous concentré sur le pole Molière ! Qu'ils aillent voir les autres écoles et les conditions dans lesquelles sont nos enfants. Et on verra qu'effectivement il y a du travail »*, remarque un parent d'élève résidant au quartier des Musiciens. Le projet de réforme des collèges, axé sur le renforcement des langues étrangères et l'utilisation des outils numériques, devraient voir la création de *« 4 000 postes »*, a soutenu François Hollande lors de son discours à la Maison de la chimie, à Paris, après sa visite dans les Yvelines.

Le contrat de ville « Anru 2 » signé

©La Gazette du Mantois

Le préfet des Yvelines a signé le document en lieu et place du ministre de la Ville.

La veille de la visite du président la République, le ministre de la Ville, Patrick Kanner, devait se rendre à la mairie des Mureaux pour signer le contrat de ville.

C'est finalement, Erard Corbin de Mangoux, préfet des Yvelines, qui a signé le document avec le maire, François Garay (DVG), et les différents acteurs impliqués.

Ce contrat de ville marque la seconde étape de grands travaux menés avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), après celui signé en 2008. L'opération aura pour objet de réaménager différents quartiers des Mureaux : la gare, les Musiciens, et les zones frontalières entre les Bougimonts et la Vigne blanche. La commune voisine d'Ecquevilly sera aussi concernée.

« Je suis très heureux de représenter Monsieur Kanner pour signer ce contrat de ville aux Mureaux », a déclaré le préfet, soulignant *« une politique innovante »* et *« ambitieuse »* menée par la commune. Environ 22 millions d'euros par an seront investis par l'Etat pour financer ce contrat de ville.

Poissy

La préfecture autorise l'armement

Les effectifs de police municipale de Poissy pourront prochainement être équipés de revolvers. Une décision attendue depuis un an par son maire, Karl Olive (UMP).

©Mairie de Poissy

Chaque agent de police municipale devra passer une visite médicale justifiant sa capacité à porter une arme.

« A travers l'armement de la police municipale, je vois un outil de prévention et un outil de dissuasion », présente Karl Olive (UMP), le maire. Après plusieurs refus de la part de l'Etat, le préfet des Yvelines, Erard Corbin de Mangoux, a donné son feu vert pour que les policiers municipaux puissent être équipés de revolvers 38 Special.

Mais cette décision sera largement encadrée. Dans une lettre datée du 24 avril, le préfet précise vouloir rencontrer l'édile *« afin d'étudier les conditions de réalisation de ces éléments opérationnels »* menant à *« l'armement progressif »* de la police municipale pisciacaise.

« Un avant et un après 8 janvier »

« Maintenant que nous avons l'autorisation, nous allons attendre l'autorisation de détention, c'est le document officiel qui va nous permettre l'achat de 44 revolvers », explique Franck Marone, directeur de la police municipale de Poissy depuis septembre dernier.

Pour équiper l'ensemble de son effectif, la police municipale devra faire passer *« une visite médicale auprès d'un médecin agrée »* à chacun de ses agents. Ce qui permettra de déterminer si l'état de santé des policiers n'est pas incompatible avec le port d'une arme. *« C'est une obligation »*, précise Franck Marone.

Une réglementation très contrôlée

Pour Karl Olive, *« il y a eu un avant et un après 8 janvier »* de la part de l'Etat sur la question de l'armement. *« La posture de la préfecture des Yvelines »* aurait totalement changé après les tragiques événements, selon lui.

L'édile avait auparavant réuni les policiers municipaux pour sonder leurs avis. Résultat, *« sur 40 personnes, 39 étaient favorable à l'armement »*, d'après le premier magistrat de Poissy. Un sondage qui aurait *« corroboré »* la volonté du maire et du député David Douillet (UMP) de demander une autorisation à la préfecture.

Achères

Le terrain H. Wallon bientôt rénové

Le club sportif d'Achères (CSA) bénéficiera dans les prochains mois d'une pelouse refaite et de nouvelles infrastructures pour disputer ses matchs de championnat.

©La Gazette du Mantois

152 000 € ont été investis par la ville.

En début d'année, le conseil municipal d'Achères avait décidé de renforcer et de mettre aux normes le terrain de football Henri Wallon, sur lequel évolue l'un des clubs de la ville : le CS Achères. *« Il manque quelques mètres et des nouveaux buts »*, indique le directeur du service jeunesse et sport.

Mais d'autres installations devraient voir le jour d'ici quelques mois sur cette pelouse aujourd'hui un peu désertée. Une clôture extérieure, un portail pivotant, un grillage anti-lapin, un pare-ballons, une nouvelle main courante, des buts pour les rencontres sur demi-terrain et des abris de touche seront installés.

« Il y aura une rénovation totale, le terrain est difforme, il sera mis complètement à plat », précise Pierre-Henri Bovis (UMP), maire-adjoint chargé des sports. Ne pouvant pas pour l'instant financer un terrain en synthétique, la commune a décidé de renforcer l'actuel en gazon afin *« d'en faire un terrain d'honneur. »*

Environ 152 000 euros ont été tout de même investis pour accueillir les rencontres du CSA, qui évolue en deuxième division de district. *« L'objectif est que le terrain soit disponible en octobre,* espère Pierre-Henri Bovis. *L'éclairage sera refait dans un deuxième temps, en raison d'un problème budgétaire. »*

Conflans-Sainte-Honorine

Quel avenir pour le quartier Paul Brard ?

La municipalité vient de lancer un marché public afin de réaliser une étude urbaine pour la restructuration du secteur Paul Brard. Il pourrait prochainement faire l'objet d'une démolition-reconstruction.

©La Gazette du Mantois

L'arche de l'entrée de la cité est jugée comme « un vecteur de stigmatisation » par la ville.

Conflans-Sainte-Honorine est une commune composée majoritairement de zones pavillonnaires. Mais comme le précise le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), présentant le contexte de la mission à réaliser au futur prestataire, *« des opérations d'habitat collectif »* ont été réalisées sur la commune *« de façon moins harmonieuse et sans réelle continuité physique avec le tissu environnant »*, entre les années 1960 et 1980.

C'est le cas notamment de la résidence Paul Brad. Composée de 139 logements locatifs sociaux, la mairie souhaite réaliser une étude préalable sur *« cette partie de territoire »* avant de s'engager dans *« un projet important de démolition-reconstruction. »*

Outre la vétusté de la majeure partie du bâti, la ville considère que l'entrée principale de la résidence Paul Brard, *« en forme d'arche »*, serait *« un puissant vecteur de stigmatisation. »*

« Personnellement je ne vois pas ça comme ça, admet Bruno Coupez, habitant du quartier depuis quatre ans. *Après, certaines personnes peuvent se dire en voyant une arche comme ça au-dessus d'une route, que ne n'est pas franchement l'idéal. »*

La municipalité souhaiterait également remédier aux problèmes de nuisances sur le quartier. Les forces de l'ordre y relèveraient souvent des *« attroupements de jeunes ainsi qu'une forme de délinquance d'exclusion. »*

« Quelques problèmes comme dans tous les quartiers »

Même s'il reconnait qu' *« il y a quelques problèmes comme dans tous les quartiers »*, Bruno Coupez pense globalement du bien de sa cité : *« c'est un quartier plutôt tranquille. Les logements sont bien, même s'il y a des problèmes au niveau de l'humidité (…) C'est vrai que dans les années 1960, ils privilégiaient surtout le fait de loger les personnes »*

Trésor Ngane-zamo, réfugié politique centrafricain résidant à Paul Brard depuis 6 mois, face au centre commercial, pense lui aussi que le quartier est calme. *« Les enfants ne se droguent pas, il n'y a pas de bagarre. Mais il faudrait faire un centre de formation sportive approfondie pour les gens du quartier. C'est le sport qui unit les peuples. »*

Rien n'est proprement envisagé par la ville à ce sujet, même si le city-stade situé à l'entrée du quartier se trouve sur un emplacement foncier communal.

La volonté politique de la mairie ne dépendra pas ici du bailleur social, l'Opievoy, qui a accepté la demande de la ville sur le lancement de la réflexion visant à *« proposer une nouvelle structure urbaine s'intégrant parfaitement dans le tissu pavillonnaire environnant. »*

Naïs Debanne, 17 ans, élève au lycée Jules Ferry, habite justement dans cette zone pavillonnaire limitrophe, rue des champs du Four. Elle traverse tous les jours la résidence Paul Brard et pense que *« c'est un bon quartier »* où *« il n'y a pas de problèmes, même le soir. »*

« Ce n'est pas un quartier tout bétonné, tout moche, juge la lycéenne. C'est peut-être un peu vieillissant (…) si la ville estime qu'il y en a besoin, ça reste bien qu'il rénove. »

©La Gazette du Mantois

« Ce n'est pas un quartier tout bétonné, tout moche. »

Verneuil-sur-Seine

Parc du Champclos : les travaux se poursuivent

L'aménagement paysager reliant le centre-ville à la gare de Vernouillet-Verneuil fera l'objet de nouveaux travaux de requalification cette année.

©La Gazette du Mantois

Un engazonnement, des nouvelles plantations et une grande allée seront réalisés.

L'espace vert qui abrite un manoir, construit dans le style normand en 1925, est une propriété de la municipalité de Verneuil-sur-Seine depuis maintenant 25 ans. Accueillant aujourd'hui une école de musique et de danse, et le service petite enfance de la ville, le parc du Champclos est un lieu chargé d'histoire.

Il a notamment été occupé par les troupes allemandes pendant la seconde guerre mondiale, avant l'arrivée des forces armées américaine. En 1945, le chef d'état-major général Dwight Eisenhower et ses officiers y ont soupé et s'y sont reposés quelques heures.

Un lieu chargé d'histoire

A l'automne dernier, la toiture et la façade du manoir datant du début du XXème siècle avaient été refaites. Cette année, c'est l'aménagement paysager du parc qui entrera dans une phase de requalification, dès le mois de juillet.

Si *« le planning n'est pas définitif et encore finalisé »*, selon la mairie, les travaux feront apparaitre de nouvelles plantations *« avec une réfection des massifs »*. Quelques buissons devraient en revanche disparaître et de *« nouveaux éclairages »* seront installés.

Des enrobés pour les sentes de piétons, comme pour les allées, seront refaits. *« Un engazonnement »* et *« une grande allée »* seront également réalisés sur ce lieu de passage régulièrement emprunté pour relier le centre-ville à la gare.

« Redonner son cachet d'origine »

L'objectif est aussi *« de donner plus envie de se promener »* dans ce parc, confie la municipalité, qui ambitionne de lui *« redonner son cachet d'origine »* et son utilité première.

La fin des plantations est prévue en mars 2016 et *« des jeux pour enfants »* pourraient être conçus *« dans un deuxième temps. »* Le montant de l'opération est estimé à 320 000 euros TTC par la municipalité de Verneuil-sur-Seine.

TAQUET TR
Électricité - Éclairage public
Forte de ses 68 années d'expérience, l'Entreprise TAQUET, implantée au cœur des Yvelines, est votre partenaire pour
La Conception, la Réalisation, la Maintenance et la Modernisation
de vos réseaux et installations électriques.
Nos spécialités :
- Basse & Moyenne Tension,
- Courant faible & Courant fort,
- Signalisation Lumineuse Tricolore,
- Détection, Diagnostic & Géoréférencement des réseaux secs,
- Domotique TEBIS, Contrôle d'accès, Réseaux informatique, Vidéo protection, Détection incendie & intrusion,
- Illuminations festives, ...,
La reconnaissance officielle de notre savoir-faire
QUALIFICATION ME4 TN4
(Maintenance et Travaux Neufs en Eclairage Public)
50, rue de Sablonville - 78510 Triel sur Seine
www.taquet.fr - ☎ 01 39 74 01 90 - 🖷 01 39 70 65 23

Yvelines

Car-jackings en série sur les routes du département

Des malfaiteurs équipés d'un gyrophare ont commis des vols de voiture avec violences à plusieurs reprises la semaine dernière.

©La Gazette du Mantois

Deux 4x4 ont été attaqués sur l'A13. L'un des conducteurs a réussi à prendre la fuite.

Depuis mercredi 6 mai, un groupe de malfaiteurs utilise des véhicules équipés de gyrophares pour arrêter des automobilistes et leur subtiliser leur véhicule, non sans user de violences à leur égard. Ils ont visé des véhicules variés, deux 4x4 et un petit camion, révèle un article du *Parisien*.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, ces hommes cagoulés ont utilisé une Renault mégane munie d'un gyrophare deux tons sur la route nationale 184, près de Saint-Germain-en-Laye. Ils ont arrêté, puis aspersé de gaz lacrymogène le conducteur d'une BMW X5, avant de repartir avec son véhicule.

Un peu plus tard, la même nuit, le propriétaire d'une BMW X5 prévient la police. Lui aussi a été victime d'une tentative de vol dans les mêmes conditions sur l'autoroute A13, mais a réussi à échapper au gang d'hommes cagoulés malgré le gaz lacrymogène.

Plusieurs conducteurs de BMW X5 attaqués

Le scénario se reproduit à l'identique encore une fois avant le petit jour, toujours sur l'A13, près de Morainvilliers. Le conducteur, par contre, se fait voler son 4x4, toujours un BMW X5. Ce dernier véhicule a été retrouvé jeudi après-midi en Eure-et-Loir, complètement détruit par un incendie.

Vendredi 8 mai, au petit matin, le propriétaire hollandais d'un petit camion Mercedes Sprinter se fait dépouiller de son véhicule au niveau de la station Total de Mantes-la-Jolie. Lui aussi avait obtempéré au gyrophare, utilisé sur un BMW X5, possiblement l'un des véhicules volés plus tôt dans la semaine.

Les enquêteurs de la sûreté départementale des Yvelines ont été chargés de l'enquête. Les hypothèses envisagées sont celles de vols de voitures suite à une commande, ou en vue d'un futur braquage, rapporte le quotidien régional.

Mantes-la-Jolie

Les policiers pris à partie au Val fourré

Les policiers ont dû user de leur flash-ball ce week-end, suite à un affrontement avec des jeunes dans le quartier du Val fourré. L'un des suspects a été interpellé à l'hôpital.

Il est presque minuit, dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 mai, lorsque les agents d'une brigade anti-criminalité interpellent un conducteur sans permis. Ce dernier proteste, la tension monte et une vingtaine de personnes l'accompagnent bruyamment.

Quelques coups partent vers les forces de l'ordre, qui recoivent également des projectiles. Les policiers utilisent alors leur flash-ball à plusieurs reprises, ce qui leur permet de s'extraire de l'attroupement avec le conducteur interpellé.

Si aucune autre arrestation n'a eu lieu à ce moment-là, un des jeunes protestataires touché par un tir de flash-ball est interpellé peu après. En effet, il était allé se faire examnier au centre hospitalier François Quesnay tout proche, pour des douleurs au ventre sans gravité.

Limay

Il fait une overdose au foyer

Les pompiers et la police ont placé un homme en garde à vue, suite à un malaise au foyer limayen Aftam, rue de la Chasse, vendredi 8 mai vers 16 h. A leur arrivée, les pompiers se trouvent en effet face à deux consommateurs d'héroïne de 43 et 46 ans, dont l'un est inconscient. Ce dernier a été immédiatement entubé et emmené à l'hôpital de Mantes-la-Jolie. Les policiers ont placé l'autre homme en garde à vue.

Mantes-la-Ville

Un nourrisson gravement brûlé

Mercredi 6 mai, le Samu a été appelé place Francis James pour une urgence peu avant 14 h. Un petit enfant de 15 mois a en effet reçu le contenu d'une casserole d'eau bouillante par accident. La police, sollicitée par les secours, a organisé une escorte afin d'emmener au plus vite le nourrisson jusqu'au centre hospitalier Armand Trousseau (Paris).

UN ETABLISSEMENT ET UNE EQUIPE MEDICALE AU SERVICE DE VOTRE SANTE DANS LE MANTOIS

CONSULTATIONS DE SPECIALISTES ET HOSPITALISATIONS :

MEDECINE :
CARDIOLOGIE
PNEUMOLOGIE
GASTRO-ENTEROLOGIE

CHIRURGIE :
ORTHOPEDIE
CHIRURGIE DE LA MAIN
SOS MAINS
DIGESTIVE et VISCERALE
UROLOGIE
CHIRURGIE PLASTIQUE ET REPARATRICE
OPHTALMOLOGIE – ORL

CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE :
IRM - Imagerie par Résonance Magnétique
RADIOLOGIE/ECHOGRAPHIE
MAMMOGRAPHIE/SCANNER

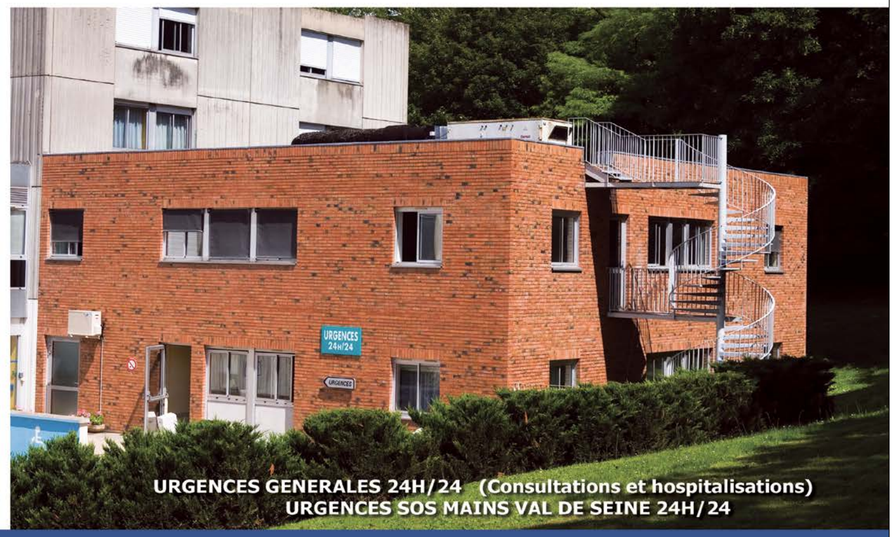

URGENCES GENERALES 24H/24 (Consultations et hospitalisations)
URGENCES SOS MAINS VAL DE SEINE 24H/24

www.hopital-prive-montgarde.fr - Tél. : 01 30 95 52 00 - 32 RUE DU MONTGARDE - 78410 AUBERGENVILLE

Poissy

Ils cambriolent un salon de coiffure

Dans la nuit du 4 au 5 mai, trois individus dissimulaient des sacs dans des fourrés en multipliant les allers-retours. Une attitude intrigante qui a poussé un habitant de la rue Sandrier à contacter la police. Les suspects procédaient au cambriolage d'un salon de coiffure.

Une des personnes a été reconnue par le témoin, et interpellée par la brigade anticriminelle.

L'homme en question, âgé de 18 ans et demeurant à Poissy, a été placé en garde à vue.

Carrières-sous-Poissy

Des faux policiers démasqués

Vêtus de brassards « police » et en possession d'anciennes cartes de gardien de la paix, deux individus se sont présentés au domicile d'un habitant de la rue Saint Honoré, jeudi dernier à 10 h 30. La victime n'a pas laissé les faussaires procéder à la perquisition de son domicile. Alors démasqués, les faux policiers ont pris la fuite.

Chanteloup les vignes

Deux enfants blessés par une voiture

En manouvrant son véhicule place du Béguinage, vendredi dernier vers 21 h, une conductrice n'a pas aperçu deux enfants qui jouaient derrière elle. Les mineurs, âgés de 8 ans, ont été touchés par le véhicule et transportés au centre hospitalier de Poissy pour des examens.

L'un des enfants a été victime d'une dermabrasion, tandis que l'autre faisait l'objet d'un hématome au genou. La conductrice a reconnu les faits et était présente à l'arrivée de la patrouille de police sur place.

Conflans-Sainte-Honorine

Il se pend à son domicile

Un homme de 60 ans a fait une tentative de suicide, dimanche vers 15 h 40, à son domicile rue Aristide Briand. Les pompiers se sont rendus sur les lieux pour procéder à un massage cardiaque, durant 45 min.

L'état de la victime a pu être stabilisé mais l'homme était toujours conscient. Transporté au service de réanimation de l'hôpital de Poissy, il a été intubé mais son pronostic vital est réservé. Le sexagénaire avait laissé une lettre pour expliquer son geste.

Conflans-Sainte-Honorine

Il se masturbe près de la gare

Un homme de 46 ans a été interpellé puis placé en garde à vue pour exhibition sexuelle, mercredi dernier vers 8 h 15 place du Colonel Coutisson. C'est une usagère du transilien qui a signalé à la police qu'un individu se masturbait à la vue du public, aux abords de la gare de Conflans-Sainte-Honorine. La requérante a d'ailleurs déposé plainte contre l'exhibitionniste résidant à Argenteuil (Val-d'Oise).

Conflans-Sainte-Honorine

Un cadavre découvert dans la Seine

©La Gazette du Mantois

Seule l'identité sexuelle du défunt a pu être identifiée.

Un batelier a signalé à la police avoir aperçu un corps flottant dans l'eau, au niveau de Maisons-Laffitte en direction de Conflans-Sainte-Honorine, lundi 4 mai à 21 heures. Une patrouille s'est rendue sur le secteur pour effectuer des recherches, et c'est à 23 h 45 que le cadavre a été découvert, quai Gaillon, dans la ville batelière.

La brigade fluviale de la préfecture de police est ensuite intervenue pour procéder à la sortie du corps. Celui-ci se trouve être un homme, mais aucune autre précision concernant l'identité du défunt n'a pour l'instant pu être établie. Le cadavre a été transporté à l'institut médico-légal de Garches (Hauts-de-Seine) pour procéder à une autopsie.

Meulan-en-Yvelines

À 15 ans, il vole une voiture

Quatre individus sont sortis en courant d'un véhicule en stationnement, rue des annonciades mercredi 6 mai, alors que la police municipale effectuait une ronde à l'heure du déjeuner. La voiture en question, une Citroën C3, avait été signalée volée le 28 avril à Andrésy.

L'un des fuyards a été rattrapé dans sa course puis interpellé par la patrouille de police. Il est âgé de 15 ans et réside à Chanteloup-les-Vignes.

Mantes-la-Ville

Mosquée : la Camy devrait suivre l'avis du préfet

La Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Camy), propriétaire de l'ancien hôtel des impôts mantevillois, devait vendre l'an dernier le bâtiment à la mairie mantevilloise, avant que cette dernière ne la vende à son tour à l'Association mosquée Mantes Sud (AMMS) pour son projet de mosquée.

Cyril Nauth, maire FN élu l'an dernier, avait en effet bloqué le processus de vente engagée par la précédente édile, Monique Brochot (PS), en ne se rendant pas chez le notaire lors de la signature définitive. La Camy avait respecté sa volonté au nom de sa non-ingérence dans les affaires communales.

C'était sans compter sur le préfet des Yvelines, dont le courrier a été reçu lundi par la communauté d'agglomération. Il indique que les conditions de l'actuel local municipal encore occupé par l'AMMS, boulevard Roger Salengro, sont *« discutables sur les plans juridiques et techniques »*, et *« peu conformes aux exigences de dignité que peuvent attendre les fidèles d'un culte quel qu'il soit. »*

Il suggère en conséquence qu'il soit procédé à une vente directement à l'AMMS. *« Paul Martinez (président UDI de la Camy, Ndlr) a toujours considéré que c'était un bon projet, qui répond aux besoins [...] et permet de garantir une pratique digne d'un culte quel qu'il soit »*, indique-t-on à la Camy.

La vente sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire, mardi 19 mai.

Mantois

Tous contre le centre de déstockage eurois

Si les élus de Vernon, dans l'Eure, se félicitent de la validation de leur projet longtemps attendu de centre de déstockage haut de gamme, le maire de Mantes-la-Jolie conteste cette décision et promet de nouveaux recours.

© Mac arthur glen

« Nous sommes déjà proches de la saturation en France, selon plusieurs études », regrette le maire de Mantes-la-Jolie du projet vernonnais.

Depuis une décennie maintenant, un projet de village de marques doit voir le jour à Douains (Eure), près de Vernon, le long de l'autoroute A13.

Le projet, porté par le promoteur anglais Mac arthur glen et retoqué deux fois, en 2011 puis 2012, devant la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC), il a été validé jeudi dernier dans une troisième version, au grand dam de la mairie de Mantes-la-Jolie, qui compte bien exercer d'autres recours.

Déjà propriétaire d'un centre commercial similaire à Troyes, Mac arthur glen est spécialisé dans le déstockage de marques prestigieuses telles que Vuitton, Tommy Hilfiger ou Ralph Lauren. Il a promis 600 emplois pour son *outlet* vernonnais et ses 90 boutiques. Ses deux premiers projets , selon la CNAC, ne correspondaient pas aux orientations environnementales actuelles. La troisième version présentée et validée se situe au même emplacement, éloigné de quelques kilomètres de Vernon. Elle met l'accent sur les économies d'énergies et la discrétion visuelle. Le stationnement devient paysager, et s'ajoutent au centre commercial deux pôles d'excellence, ainsi qu'une maison des métiers d'arts.

Un projet auparavant retoqué à deux reprises

Sébastien Lecornu (UMP), maire de Vernon et président du conseil départemental de l'Eure, s'est immédiatement félicité : *« C'est une excellente nouvelle pour le territoire Eurois, pour Vernon et la Cape, pour l'emploi, pour son attractivité et donc son avenir. »* Il avait d'ailleurs défendu le projet en personne devant la commission parisienne.

Le maire de Mantes-la-Jolie, Michel Vialay (UMP), marque son incompréhension face à cette décision. *« Nous sommes déjà proches de la saturation en France, selon plusieurs études,* regrette l'édile. *L'Etat se tire une balle dans le pied : il dit qu'il faut défendre les centres-villes, et autorise la contraire à 15 minutes d'ici. Et il n'y a toujours aucune estimation du nombre d'emplois détruits. »*

« L'Etat se tire une balle dans le pied »

Le premier magistrat mantais n'est pas isolé dans son refus de ce centre commercial vestimentaire, le recours de nombreuses collectivités ayant conduit à ces évaluations au niveau national (sans recours, la décision relève d'une commission départementale, Ndlr). *« Seul le département de l'Eure est favorable pour des raisons locale, ca s'arrête là. »*, indique-t-il ainsi.

Il assure qu'une procédure de contestation de la décision de la CNAC devant la cour administrative d'appel est déjà en préparation par les collectivités et les associations de commerçants opposés au projet. *« Et si elle ne nous donne pas raison, nous ferons ensuite un recours devant le Conseil d'Etat »*, promet-il également. La bagarre n'est donc pas terminée.

Brueil-en-Vexin

Les anti-carrière lancent leur concours photo

L'association Vexin zone 109, qui regroupe les riverains opposés au projet de carrière calcaire du cimentier Calcia à proximité de Brueil-en-Vexin, propose un concours photo des paysages de cette fameuse zone 109. Cette dernière est délimitée par l'Etat.

Le règlement du concours, qui comprend des prix pour les trois plus beaux clichés, est disponible sur bit.ly/1JbgL03.

Il est possible d'envoyer ses photos jusqu'au 30 mai.

Verneuil-sur-Seine

Seniors : ateliers santé... mais ludiques

Le Centre communal d'action sociale propose en mai plusieurs ateliers dédiés aux personnes âgées, au salon de la maison de retraite Résidence delapierre, les jeudis 21 et 28 mai. De 9 h à 11 h, jeux et exercices stimulent la mémoire, tandis que de 14 h à 15 h 30, techniques et conseils permettent de garder la forme.

Mantes-la-Ville

FC Mantois, le compte n'y est pas (encore)

Suite à la suppression de 75 % de sa subvention annuelle de 75 000 € par la majorité FN mantevilloise en avril, soit environ 10 % de son budget annuel, le FC Mantois a lancé une souscription de soutien sur internet. 4 500 € ont été offerts jusqu'à présent par la petite centaine d'internautes donateurs, dont certains sont des figures du football français, à l'instar de l'ancien international Vincent Guérin ou de l'entraîneur Jean-Marc Furlan. Il reste quinze jours pour apporter un soutien financier au club, qui s'était donné l'objectif de 20 000 € de dons.

Collecte : leetchi.com/c/solidarite-de-fc-mantois-78.

Mantes-la-jolie

La fontaine de la rue Thiers en rénovation

La reproduction datant de 1945 de cette fontaine mantaise séculaire était en très mauvais état. Une rénovation complète est en cours.

Située rue Thiers, a quelques mètres de la collégiale mantaise, la fontaine surnommée « renaissance » est une reproduction de 1945 de l'oeuvre du maître mantais Nicolas Delabrosse, réalisée en 1526. Les bombardements de 1944 avaient en effet grandement endommagé l'ouvrage originel, dont les deux vasques d'origine sont conservées au musée de l'Hôtel-Dieu.

La mairie vient d'engager la rénovation de cette reproduction, afin qu'elle puisse à nouveau fonctionner normalement. En effet, depuis plusieurs années, l'eau s'écoulait hors du bassin et s'infiltrait dans la pierre calcaire, provoquant son effritement lorsqu'il gelait.

Le système de fontainerie va être intégralement remis en état. Le bassin lui-même sera complètement renouvelé, dans une version légèrement agrandie, et un éclairage à Led sera installé afin de la mettre en valeur la nuit. Le coût de ces travaux est estimé à 38 000 €.

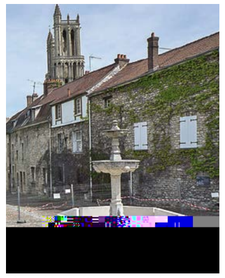

L'eau s'écoulait hors du bassin et provoquait l'effritement de la pierre lors des périodes de gel.

Mantes-la-Jolie

Deuxième court-métrage, deuxième passage à Cannes

Nicolas Khamsofa, à seulement 21 ans, est sélectionné une seconde fois au festival du film cannois.

Le jeune réalisateur mantais Nicolas Khamsofa connaît déjà le festival de Cannes, y ayant présenté son premier court-métrage à l'une des sélections.

C'est donc presque en habitué qu'il y retourne cette année, avec Jeanne, sa seconde réalisation abordant le pardon avec une mise en scène minimaliste et poétique, présente à son tour au festival. En quinze minutes, le cinéaste de 21 ans emmène les spectateurs à la découverte de Gaël, cambrioleur sans le sou qui s'évade de prison pour aller se recueillir sur la tombe de sa mère. Drame humain bien plus que film de cavale, le fils chemine vers la rédemption, rongé qu'il est par une relation très difficile avec sa génitrice.

Sport équestre

Les meilleurs cavaliers de la région réunis

La 10ème édition du Jumping international de Mantes-la-Jolie a accueilli la semaine dernière des cavaliers du monde entier autour différentes épreuves de saut d'obstacles.

©La Gazette du Mantois

Epreuve d'obstacles à 1mètre 30.

Plus de 500 montures étaient présentes sur site, la semaine dernière à l'ile au Aumône du 7 au 10 mai. Des cavaliers de 21 nations étaient présents au total, dont certaines sont aujourd'hui en geurre.

Une situation qui ravie l'organisatrice de l'événement, Judith Broucq : *« Je me dis que le sport c'est quand même bien pour fédérer tout le monde. Il y a les Syriens qui sont à côté des Libanais. »*

Plusieurs épreuves réunissant des chevaux de 6 ans et de 7 ans étaient au programme. Tous les chevaux devaient rester sur le site, pendant toute la durée de l'évément, comme le veut la réglementation de la fédération équestre international (FEI), afin que les vaccins et les contrôles de puces soient effectués.

Des épreuves amateurs comme des épreuves comptant pour le classement mondial du concours de saut international (CSI) étaient à l'affiche pendant les quatre jours.

« Le sport fédère tout le monde »

« Pendant le week-end il y plusieurs épreuves qui se différencie par la hauteur des obstacles, l'âge du cheval, le niveau du cavalier...La plus grosse épreuve est le grand prix de la ville de Mantes-la-Jolie », explique Judith Broucq.

Celle-ci s'est déroulée dimanche (encadré), en présence du maire de la ville, Michel Vialay (UMP), des élus et des partenaires du prix. La veille, c'est le conseil départemental des Yvelines qui était à l'honneur. Son président, Pierre Bédier, est venu lui aussi honorer le prix de la collectivité qu'il dirige.

« Actuellement (jeudi 7 mai dans l'après-midi, Ndlr), c'est une épreuve à 1 mètre 30, commune aux labels une étoile et deux étoiles. C'est une qualificative à une épreuve spectacle de samedi soir. Les 8 meilleures cavaliers de ce soir, et les 8 meilleures de demain, y seront qualifiés », déclare l'organisatrice de la 10ème édition de l'événement mantais.
La particularité du saut d'obstacles est d'être un sport mixte, regroupant tous les âges.

« Dans la même épreuve, on peut avoir une gamine de 15 ans et un monsieur de 60 ans », confie Judith Broucq. Les cavaliers présents ont pu également profiter des soirées dansantes organisées le vendredi et le samedi soir sur le beau domaine de l'ile Aumône.

©La Gazette du Mantois

Joy Najem, le cavalier libanais sur Untouchable.

Les « Angot » remportent le Grand prix

Le grand prix de Mantes-la-Jolie est une épreuve du Concours de saut international (CSI), 2 étoiles, donneant des points pour le ranking list (classement) mondial.

« c'est une épreuve assez prisée, c'est pour cela que beaucoup de cavaliers veulent s'inscrire. Dans ce concours, des cavaliers de la région au palmarès assez important étaient présents. Olivier Guillon, ancien champion d'Europe, était participier au gand prix mais n'a finalement pas été classé.
En revanche, ce sont deux autres membres de l'équipe

Football – CFA

Les Sang et or sont maintenant relégables

Après un nouvelle défaite face à Calais, le FC Mantois occupe désormais la 14ème place de la poule A du CFA, synonyme de relégation à l'échelon inférieur.

Les temps sont durs pour le club yvelinois ces derniers temps. Après avoir appris la diminution de ses subventions de 60 000 euros par la mairie de Mantes-la-Ville (FN), il y a quelques semaines, l'équipe première file droit vers la relégation.

Après un bon début d'année 2015, en championnat, les hommes de Robert Mendy n'en finissent d'enchainer les mauvais résultats.

Opposés aux Cruf la semaine dernière, les joueurs mantais se sont de nouveaux inclinés (0-1) dans le nord et tombe maintenant à la 14ème place du classement de leur poule dans l'élite du championnat amateur.

Plus que 2 journées pour se sauver

Aujourd'hui dans la zone rouge, ils ne sont qu'à un point de Dieppe, le premier non relégable. A deux journées de la fin de saison rien n'est donc impossible pour les Sang et or. Mais il faudrait se battre jusqu'à la dernière minute de jeu pour ne pas descendre à l'échelon inférieur (CFA2) l'an prochain.

©club de Sedan-Ardennes

Les Mantais recevront Sedan cette semaine.

Un jeune U19 du club signe à Auxerre

©twitter_fcmantois

Il pourrait évoluer avec l'équipe pro l'an prochain.

L'attaquant Fandjo Kasembe, évoluant avec l'équipe des U19 du club mantais, vient de parafer son contrat avec le club professionnel de l'AJ Auxerre. Le jeune évoluera peut-être l'an prochain avec l'équipe professionnelle, finaliste de la coupe de France, qui rencontrera le PSG à la fin du mois.

Une raison de plus de soutenir le club mantais, qui forme aujourd'hui des joueurs capables de jouer au plus haut niveau. Canal + a d'ailleurs diffusé un reportage sur le club yvilois dans la *Nouvelle édition*, lundi dernier diffusé en clair à l'heure du déjeuner.

Basket handisport

Les « Tigers » confrontés à leur passion

Quatre basketteurs en situation de handicap s'entrainent à Hardricourt depuis le début de l'année. Le samedi 9 mai avait lieu le dernier entrainement de leur saison.

©Jonathan Lefèvre

« Nous cherchons encore des joueurs »

Tous originaires des Mureaux, ou de ses alentours, les quatre jeunes passionnés de basket-ball suivent les entrainements de l'éducateur sportif spécialisé dans le handicap, Marc Bachelet, depuis le début de l'année.
« Il y a eu 7 entrainements cette année. Nous avons un entrainement par mois et nous jouons aussi pendant les vacances scolaire », confie Jonathan Lefèvre, membre de l'équipe et à l'origine de la constitution de l'équipe.

« Nous sommes 4 licenciés, mais nous cherchons encore les joueurs. Samedi dernier, c'était le dernier de l'année, les élus sont contents et la salle polyvalente nous sera de nouveau reconduite l'année prochaine. »

« Nous avons fait match nul, 12 à 12, contre des valides »

Aucune rencontre officielle n'a pour l'instant été disputé par ceux qui se surnomment les « Tigers » d'Hardricourt. Leurs entrainements mensuels sont généralement constitués de passe en mouvement, de passe statistiques, d'exercices de dribble, de slalom et de concours de shoots.

« Le 2 mai, nous avons joué un match avec des joueurs valides que nous avons mis dans un fauteuil. Nous avons fait match nul, 12 à 12 », explique Jonathan Lefèvre, dont le club des est également soutenu par le comité départemental handisport.

Musique

Kery James au Val fourré

Kery James était mercredi 6 mai dans les studios de LFM Radio pour une interview exclusive. L'occasion de revenir sur son engagement citoyen et ses projets à venir.

Le rappeur s'est rendu mercredi dans les locaux de la radio située en plein cœur du Val fourré. La raison de sa venue porte le nom de son association : Aces pour Apprendre, comprendre, entreprendre et servir. Ce sont des notions essentielles à l'artiste, qui a souhaité mettre ces valeurs au centre de sa fondation, créée en 2008, pour les jeunes désireux de s'en sortir par les études.

Son action, soutenue par Omar Sy et Florent Malouda, vise à remettre aux élèves méritants des cachets touchés lors de tournées solidaires, pour les aider à poursuivre leurs cursus scolaires. Alix Mathurin, de son vrai nom, entend répondre à un nouvel engagement dans sa vie, sans pour autant renoncer à celle d'artiste.

Théâtre ou encore cinéma, Kery James se lance dans de nouveaux domaines où il n'était pas forcément attendu. Face à Smahen Amrani, animatrice de la Fresh Matinale, il annonce même sa participation dans un long métrage avec Saïd Taghmaoui. Ces projets ambitieux ont conquis le cœur du public présent pour l'occasion. A ce sujet, Scorpio, un des fans du rappeur se montrait confiant : *« C'est un homme à qui tout réussi, et qui a su rester humble ».*

Kery James en compagnie de l'équipe d'LFM Radio.

Son action est soutenue par Omar Sy et Florent Malouda

Un caractère qui, à force de succès ne faiblit pas. Et si à 37 ans, Kery James se lance dans une nouvelle aventure, c'est pour échapper à cette phrase qui le hante : *« Parfois envers ce que je fais, j'éprouve du dégoût, et si je baissais les bras, je serais à craindre. »*

Il a créé sa fondation en 2008 pour les jeunes désireux de s'en sortir par les études.

Soutenez LFM et accédez à toute l'actualité de votre radio en nous rejoignant sur Facebook et likez la page LFM Radio

LFM Radio (@radiolfm) (lfmradio) RadioLFMOfficiel

Horoscope

Bélier : Vous serez très chatouilleux cette semaine. Vous recevrez quelques critiques venant de vos supérieurs.

Taureau : On vous conseillera de faire profil bas au bureau car la moindre erreur sera sévèrement réprimandée.

Gémeaux : L'amour, toujours l'amour ! Tout sera une bonne excuse pour en faire le moins possible au boulot.

Cancer : Vous aurez l'impression de ne plus exister. Vos collègues se montreront sous leur mauvais jour et votre moitié disparaîtra le plus possible.

Lion : Vos prétentions égaleront un orgueil insoutenable pour vos proches. L'ambiance sera électrique et vous vous attirerez bien des représailles.

Vierge : Quelques retards et contrariétés sont à prévoir dans le domaine amoureux. Il faudra régler des différends de longue date.

Balance : Vous ruminerez toute la semaine concernant votre choix professionnel. Faudra-t-il changer de direction ?

Scorpion : Une certaine agressivité difficilement contrôlable vous empêchera d'adoucir vos rapports avec votre moitié.

Sagittaire : Vous aurez envie de changement, de grands frissons, de passion débordante ! Côté professionnel, tout ira à merveille !

Capricorne : Vous pourriez vivre une déception sentimentale et au travail, on ne vous accordera pas ce dont il était question !

Verseau : Vous voilà encore très énervé cette semaine ! Vous en aurez par-dessus la tête de votre supérieur.

Poissons : Une grande nervosité vous accompagnera cette semaine. Côté professionnel, un changement viendra que vous n'aurez pas forcément désiré.

www.horoscope.fr

Programme de la semaine

CGR CINEMAS

La bohème - Opéra

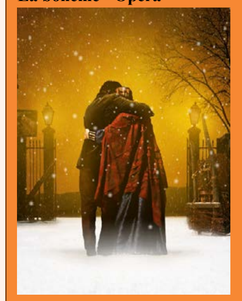

Royal opéra house, en différé, lundi 22 juin à 14 h.

Naruto The last

Naruto the last - le film Nombreuses séances en VO

A la poursuite de demain

Avant-première, avec Georges Clooney, mardi 19 mai à 19 h 45.

avant-première

A LA POURSUITE DE DEMAIN
Tous publics - Science-fiction
19 h 45 VF

MAD MAX FURY ROAD en 3D
Tous publics - Action
11 h 00 - 13 h 45 - 16 h 30
19 h 45 - 22 h 15 VF

GIRLS ONLY
Tous publics - Comédie
11 h 00 - 13 h 45 - 16 h 00
18 h 00 - 20 h 00 - 22 h 00 VF

NARUTO THE LAST
Tous publics - Film Animation
11 h 00 - 13 h 45 - 16 h 00
18 h 00 - 20 h 00 - 22 h 00 VF et VO

LE TALENT DE MES AMIS
Tous publics - Comédie
11 h 00 - 13 h 30 - 15 h 45
17 h 45 - 20 h 00 VF

LES JARDINS DU ROI
Tous publics - Drame
11 h 00 - 13 h 30 - 17 h 45 VF

PYRAMIDE
Interdit -12 - Horreur
14 h 00 - 16 h 00 - 18 h 00
20 h 00 - 22 h 00 VF

TITLI
Tous publics - Drame
22 h 00 VO

CONNASSE, PRINCESSE DES COEURS
Tous publics - Comédie
11 h 00 - 14 h 00 - 16 h 00
18 h 00 - 20 h 00 - 22 h 00 VF

NOS FEMMES
Tous publics - Comédie
13 h 30 - 15 h 45 - 22 h 00 VF

OUIJA
Tous publics - Epouvante
18 h 00 - 20 h 00 - 22 h 00 VF

AVENGERS L'ERE D'ULTRON en 3D
Tous publics - Action
10 h 45 - 13 h 45 - 16 h 30
19 h 30 - 22 h 15 VF

EN ROUTE 3D
Tous publics - Animation
11 h 00 - 13 h 45 - 15 h 45 VF

CLOCHETTE ET LA CREATURE LEGENDAIRE
Tous publics - Animation
11 h 00 VF

FAST AND FURIOUS 7
Tous publics - Action
11 h 00 - 13 h 45 - 16 h 30
19 h 30 - 22 h 15 VF

POURQUOI J'AI PAS MANGE MON PERE en 3D
Tous publics - Animation
11 h 00 - 13 h 45 - 16 h 00
18 h 00 - 20 h 00 VF

SHAUN LE MOUTON
Tous publics - Animation
11 h 00 VF

CGR CINEMAS
www.cgrcinemas.fr/mantes/

Dessin de la semaine :

Eric Thiénot : www.mavieauboulot.fr/blog/

Votre publicité dans la gazette du Mantois
publicite@lagazettedumantois.fr

Recette de la semaine :

Quiche au poulet, aux endives et aux carottes

© La Gazette du Mantois

Ingrédients :

3 oeufs
1 pâte feuilletée
ou brisée selon son goût
200 g de filet de poulet
(option alternative : 150 g de filet de poulet et 50 g de lardons)
25 cl de vin (option alternative : 25 cl de bouillon de volaille)
250 g de fromage rapé, 250 g d'endives, 250 g de carottes
30 g de farine de maïs (option : farine de blé)
2 gousses d'aïl
1 oignon
1 sachet de levure
sel, poivre, huile de tournesol, bouquet garni (option : ciboulette)

Préparation :

Couper grossièrement les carottes et les endives. Dans une poêle bien chaude, mettre quelques dizaines de seconde l'aïl écrasée dans un fond d'huile, ajouter ensuite carottes et endives, couper le feu lorsque les légumes sont colorés.

Dans une sauteuse très chaude, ajouter le poulet et les lardons dans un fond d'huile, faire revenir quelques minutes à feu très vif avant de baisser le feu et d'ajouter le vin blanc et le bouquet garni, saler, poivrer. A ébullition, ajouter les légumes et laisser mijoter sans couvercle 30 minutes.

En parallèle, casser et battre les oeufs dans un saladier, ajouter la levure et la farine, 125 g de fromage rapé, battre à nouveau jusqu'à obtenir un mélange homogène.Après mijotage, verser le contenu de la sauteuse dans le saladier, bien mélanger avec une spatule, verser immédiatement sur la pâte étalée dans le moule. Au-dessus, ajouter le reste du fromage rapé, ainsi que l'oignon coupé en fines rondelles, saler et poivrer. Mettre à cuire 30 minutes environ dans un four préchauffé à 180 °C.

La gazette du Mantois
Journal hebdomadaire gratuit d'information locale
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie
09 54 82 31 88 - redaction@lagazettedumantois.fr
N° ISSN : 2270-1389

Site web : www.lagazettedumantois.fr
Facebook : la gazette du mantois - Twitter : @GazetteMantois

Directeur de la publication : Lahbib EDDAOUIDI
Journalistes : Loris GUEMART, Jérémy DENOYER
Mise en page : Sébastien DAILLEUX

MANTES-LA-VILLE

Du dimanche au jeudi : 8h30 - 22h30 (salle) / 23h30 (drive)
Vendredi et samedi : 8h30 - 23h00 (salle) / 2h00 du matin (drive)

McDrive™

LIMAY

Du dimanche au jeudi : 10h30 - 22h00 (salle) / 23h00 (drive)
Vendredi et samedi : 10h30 - 23h00 (salle) / minuit (drive)

McDrive™

MANTES-LA-JOLIE

Lundi : 10h30 - 23h00
Mardi : 10h30 - 23h00
Mercredi : 10h00 - 23h00
Jeudi : 10h30 - 23h00
Vendredi : 10h30 - 23h30
Samedi : 10h00 - 23h30
Dimanche : 10h30 - 23h00

Restaurants de Mantes-la-Ville et de Limay